

Le rejet de l'initiative Schwarzenbach

Autor(en): **Association pour la défense des intérêts du Jura**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **41 (1970)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XLI^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

No 6 Juin 1970

SOMMAIRE

Le rejet de l'initiative Schwarzenbach — La situation économique dans les districts de Courtelary et des Franches-Montagnes — Bibliographie jurassienne — Un magnifique livre d'art consacré à Coghuf — Programme de travail des commissions de l'ADIJ pour 1970 — A propos du problème arménien

Le rejet de l'initiative Schwarzenbach

C'est avec soulagement que l'on a appris le rejet, par le peuple et les cantons, le 7 juin, de l'initiative Schwarzenbach « contre l'emprise étrangère ». La majorité rejetante a été de 100 000 voix environ : 654 588 non contre 557 714 oui. Seuls six cantons et deux demi-cantons ont accepté l'initiative fédérale : Berne, Fribourg, Lucerne, Uri, Schwyz, Soleure, Obwald et Nidwald. A propos du canton de Berne, il convient toutefois de remarquer que le Jura a repoussé l'initiative par 14 747 non contre 12 201 oui, tous les districts, sauf celui de Laufon, ayant fourni des majorités négatives, parfois assez faibles il est vrai. Voici les résultats de la votation fédérale dans les sept districts du Jura :

Districts	Oui	Non
Courtelary	2493	2789
Delémont	2288	2928
Franches-Montagnes	557	1149
Laufon	1547	1045
Moutier	3016	3185
La Neuveville	439	563
Porrentruy	1861	3088
Total	12201	14747

L'ADIJ, qui avait pris position contre l'initiative, est heureuse de l'issue de ce scrutin. Outre leur caractère inhumain et rétrograde, voire raciste, les mesures préconisées par M. Schwarzenbach auraient porté un sérieux coup à notre économie, dont certains secteurs auraient été paralysés et qui, dans son ensemble, aurait été totalement désorganisée.

Il n'en reste pas moins, ainsi que chacun le reconnaît, que l'effectif des étrangers en Suisse doit être stabilisé, résultat qui sera atteint par les mesures prises en mars dernier par le Conseil fédéral, et qu'il s'agit de revoir tout le problème de l'accueil des étrangers en Suisse. L'ADIJ, qui a fait figurer cette question dans son programme d'activité, continuera de suivre de près l'évolution de la situation dans le Jura.

ADIJ